



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
greffe@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

**PREAVIS N° 10/2020**

**Crédits supplémentaires au budget communal 2020**

Date proposée pour la séance de la

Commission des finances :

lundi 5 octobre 2020, 19h30,

Salle des Combles, Maison Jaune



**LAVAUX**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

## **Préambule**

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une série de crédits supplémentaires au budget communal 2020.

Les crédits supplémentaires sont répartis en trois catégories :

- Les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal ;
- Les crédits supplémentaires concernant les dépenses pouvant attendre la décision du Conseil communal avant d'être engagées par la Municipalité ;
- Les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle, sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont possibilité d'intervention (charges cantonales, péréquation, factures sociales, etc.).

## **Crédits supplémentaires**

Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles.

### **420 – Aménagement du territoire**

#### **Interface de la place de la Gare de Cully**

Selon les convention et promesse de 2010 et 2013 et leurs avenants concernant le PPA Cully-Gare, la Commune a la charge d'aménager la place de la Gare.

Initialement, le bâtiment CFF devait être mis en service durant le premier semestre 2022 et le bâtiment Plant Robert, propriété communale, durant le premier trimestre 2023. Cette planification prévoyait d'entamer les travaux d'aménagement de la place de la Gare à l'automne 2022, soit après les gros œuvres des différents bâtiments. Ce délai permettait de conduire dès l'hiver 2020 et l'année 2021 les études préliminaires et demande de crédits nécessaires à cette réalisation.

#### **Exigence cantonale**

Lors de la mise à l'enquête publique du bâtiment CFF, la Direction Générale de Mobilité et des Routes (DGMR) est intervenue. Elle exige que la mobilité sur la place de la Gare soit définie avant que le permis de construire puisse être octroyé. Lors d'une rencontre qui eut lieu au siège de la DGMR le 13 mars 2020, CFF Immobilier et la Commune ont accepté la proposition cantonale de réaliser une étude préliminaire. Cette étude a pour but de définir un projet qui réponde aux objectifs de multimodalité de la place de la Gare. En d'autres termes, il s'agit d'élaborer un projet qui permette une gestion et cohabitation optimale pour les différents flux d'utilisateurs : piétons, bus, vélos, motos, taxis, etc. Si aucune solution optimale n'est trouvée, le gabarit des deux bâtiments sis à l'ouest pourrait être mis en discussion.

L'étude prévoit une première phase à l'issue de laquelle le permis de construire peut être délivré à CFF Immobilier. La DGMR a confirmé ce processus dans le cadre de la synthèse Camac.

### **Réagir au plus vite**

A condition de mettre rapidement l'étude en route, le permis de construire pourrait être octroyé en octobre, ne retardant que de deux mois l'ouverture du chantier CFF Immobilier. Sur ces entrefaites, la Municipalité a créé de toute urgence un groupe de travail avec les lauréats du PPA Cully-Gare et leurs mandataires, notamment pour la mobilité afin de préparer le cahier des charges de l'étude.

Ce dernier a été validé par la DGMR, CFF Immobilier et la Commune le 29 mai 2020 suite à plusieurs discussions. Sur cette base, une offre devait être préparée ; elle a été validée et adjugée à la fin du mois de juin. Les travaux ont commencé le 1er juillet suite à l'autorisation de la DGMR de pouvoir travailler avant la décision d'octroi de subvention. Le coût de l'étude est de CHF 92'918.- TTC et la subvention cantonale pour l'étude de cet interface s'élèvera à CHF 35'979.88 TTC.

Cette étude se serait faite normalement pendant l'hiver 2020-2021 après validation par le Conseil communal d'un crédit d'étude. Vu le calendrier des décisions, il n'était pas possible de déposer un préavis avant l'été. La Municipalité a décidé de réaliser l'étude et d'engager les moyens nécessaires.

Comptes : 420.318.510 Honoraires – prestation de service  
Budget : CHF 45'000 Crédit supplémentaire : CHF 57'000

### **62 - Signalisation et prévention**

Nécessité de sécuriser les traversées de villages par la création de zones 30 km/h.  
Coût de modification de la signalisation.

Comptes : 610.314.300 Signalisation et prévention  
Budget : CHF 65'000 Crédit supplémentaire : CHF 40'000

### **81 - Service des eaux**

Suite à la présence de chlorothalonil dans l'eau potable et à l'arrêt de la station de pompage du Bain des Dames, la Commune doit acheter une quantité d'eau plus importante à la Ville de Lausanne. L'estimation de l'impact sur le chapitre service des eaux est de CHF 105'000 se répartissant de la manière suivante :

#### **810 Station de pompage**

Diminution des charges suite à l'arrêt de l'exploitation de la station de pompage :

Comptes : 810.12.300 Consommation électricité  
Budget : CHF 30'000 Diminution de CHF 25'000

Comptes : 810.314.100 Entretien courant  
 Budget : CHF 15'000 Diminution de CHF 10'000

**811 Réseau d'eau**

Comptes : 811.312.100 Achat d'eau Lausanne  
 Budget : CHF 120'000 Crédit supplémentaire : CHF 225'000

Comptes : 811.312.110 Achat d'eau AIEJ  
 Budget : CHF 28'000 Diminution de CHF 25'000

Comptes : 811.314.400 Entretien courant – réseau  
 Budget : CHF 120'000 Diminution de CHF 20'000

Comptes : 811.314.410 Entretien courant – fuites  
 Budget : CHF 140'000 Diminution de CHF 40'000

**Récapitulation des crédits supplémentaires**

Description du crédit supplémentaire	Chapitre	Montant au budget	Crédits supplémentaires demandés		
			Augm. charges	Augm. revenus	Diminution charges
Interface de la place de la Gare de Cully	420	45'000	57'000		
Création de zones 30 km/h	610	65'000	40'000		
Chlorothalonil - station de pompage	810	98'500			35'000
Chlorothalonil - réseau d'eau	811	1'333'800	225'000		85'000
<b>Total</b>			<b>322'000</b>	<b>-</b>	<b>120'000</b>

**Incidences au budget 2020**

	Charges	Revenus	Résultat
Budget 2020 voté	38'823'900	36'935'000	-1'888'900
Crédit supplémentaire	202'000	0	-202'000
<b>Totaux</b>	<b>39'005'900</b>	<b>36'935'000</b>	<b>-2'090'900</b>

## **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

### **le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux**

vu le préavis N° 10/2020 de la Municipalité du 14 septembre 2020 ;  
ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide :**

**d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires tels que demandés dans le présent préavis pour un montant total net de CHF 202'000.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 septembre 2020

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Pierre Haenni